



**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE CAP-CHAT**

**PROCÈS-VERBAL de la SÉANCE ORDINAIRE des membres du Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat, tenue à la salle Olivier-Gagnon de l'Hôtel de Ville Louis-Roy, à 20h00, le 7 janvier 2019.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**     **Marie Gratton, maire**  
Jean-Marc Lemieux, conseiller au siège no. 1  
Renald Roy, conseiller au siège no. 2  
Simon Landry, conseiller au siège no. 3  
Richard Émond, conseiller au siège no. 4  
Jacinthe Côté, conseiller au siège no. 5  
Louis-Seize Sergerie, conseiller au siège no. 6

**ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS :**     **Yves Roy, directeur général et greffier**  
Marielle Émond, trésorière

Tous formant quorum sous la présidence de madame Marie Gratton, maire, la séance est ouverte à 20h14.

**RÉS.01.01.19**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par **JACINTHE CÔTÉ** et résolu à l'unanimité que l'**ORDRE DU JOUR** soit et est adopté en y ajoutant les points suivants :

15. a) Dépôt d'un rapport motivé du maire sur les actions prises et ressources engagées concernant l'embâcle survenu le 22 décembre 2018 (art. 51 de la Loi sur la Sécurité civile).
15. b) Demande d'aide financière / Corp. de l'aréna de Cap-Chat Inc. – 7 000.\$ - Budget rég.
15. c) Autoriser l'achat d'un camion cube usagé / Les Entreprises Gaévan Hino Québec– 32 495.\$ + taxes – Fonds de roulement.
16. Mot du maire.

La période de questions et la levée de l'assemblée deviennent les points 17 et 18.

**ADOPTÉE**

**RÉS.02.01.19**

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 3 ET 18 DÉCEMBRE 2018**

Il est proposé par **SIMON LANDRY** et unanimement résolu que le **PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du 3 décembre 2018** ainsi que les **PROCÈS-VERBAUX des séances extraordinaires tenues le 18 décembre 2018 à 13h30 et 19h30** soient et sont approuvés tels que présentés.

**ADOPTÉE**

**CORRESPONDANCE**

M. Yves Roy, directeur général et greffier, procède à la lecture de la correspondance suivante :

- Lettre datée du 13-12-2018 du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation concernant l'acceptation de la Programmation de travaux révisés – TECQ 2014-2018.
- Correspondance du ministère de la Sécurité publique datée du 18-12-2018 en lien avec la facturation pour les services de police de la Sûreté du Québec pour l'année 2019.

**RÉS.03.01.19**

**APPROBATION DES COMPTES MENSUELS RÉGULIERS VILLE ET ARÉNA**

Il est proposé par LOUIS-SEIZE SERGERIE et résolu unanimement que les comptes de la Ville de Cap-Chat couvrant les chèques #7338 à #7364 ainsi que #31105 à #31159, pour un montant total de 191 595.22\$, soient et sont approuvés.

**ADOPTÉE**

**RÉS.04.01.19**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – SAISON DE SKI 2018-2019 / CENTRE DE PLEIN AIR DE CAP-CHAT INC. – 20 000.\$ - BUDGET RÉG.**

**ATTENDU QUE** le nouveau Conseil d'administration du Centre de Plein Air Cap-Chat Inc. a présenté au Conseil, réuni ce jour en préséance, ses prévisions budgétaires pour la saison de ski 2018-2019;

**ATTENDU QUE** ces prévisions budgétaires laissent paraître un manque à gagner d'un peu plus de vingt mille dollars (20 000.\$);

**ATTENDU QUE** le Centre de Plein Air Cap-Chat Inc. a déposé auprès du Conseil une demande d'aide financière pour parer ce manque à gagner;

**ATTENDU QU'**il paraît que les membres du Conseil d'administration du Centre de Plein Air Cap-Chat Inc. font preuve d'intérêt, d'implication et de leadership;

**PAR CES MOTIFS**, il est proposé par JEAN-MARC LEMIEUX et unanimement résolu que :

- La Ville de Cap-Chat **CONSENTE** au Centre de Plein Air Cap-Chat Inc., pour la saison de ski 2018-2019, une aide financière de l'ordre de vingt mille dollars (20 000.\$);
- À ce titre, un premier versement de 10 000.\$ sera effectué le ou vers le 15 janvier 2019, et un second versement de 10 000.\$ le 15 mars 2019.

**ADOPTÉE**

**RÉS.05.01.19**

**AUTORISER LA PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE / PROGRAMME EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2019 & AUTORISER SIGNATURE**

**CONSIDÉRANT** l'intérêt de la Ville de Cap-Chat de procéder à l'embauche d'étudiants lors de la saison estivale 2019;

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement du Canada a créé le programme « Emplois d'été Canada », dont une aide financière peut être accordée aux employeurs pour encourager ceux-ci à embaucher des étudiants pour les aider à obtenir un emploi et/ou les compétences reliées à leur carrière;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par RENALD ROY et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** la présentation d'une demande d'aide financière au Ministre de l'Emploi et du Développement social, et ce, dans le cadre du Programme d'emplois d'été Canada 2019.

Il est, de plus, résolu que le maire et le directeur général-greffier soient et sont autorisés à signer tous les documents inhérents à la présente demande.

**ADOPTÉE**

**RÉS.06.01.19**

**AUTORISER EMPRUNT TEMPORAIRE – FONDS DE ROULEMENT / TAXES 2019**

Il est proposé par LOUIS-SEIZE SERGERIE et unanimement résolu que des emprunts temporaires ne dépassant pas 135 629.\$ soient et sont effectués sur le compte spécial « Fonds de roulement » en attendant la perception des taxes 2019 et dont l'échéance de remboursement est fixée avant le 31 décembre 2019.

**ADOPTÉE**

**RÉS.07.01.19**

**AUTORISER EMPRUNT TEMPORAIRE – CAISSE POPULAIRE DESJARDINS / TAXES 2019**

Il est proposé par **SIMON LANDRY** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **SOIT ET EST AUTORISÉE** à effectuer des emprunts temporaires pour le paiement des dépenses d'administration courante, à la Caisse populaire Desjardins de Cap-Chat, en attendant la perception des taxes 2019, en autant que lesdits montants n'excèdent pas la somme de quatre cent mille dollars (400 000.\$) et que les remboursements s'effectuent dans l'année courante 2019 (article 567-ch.C-19 de la Loi sur les cités et villes).

**ADOPTÉE**

**RÉS.08.01.19**

**AUTORISER LA PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS – TRAVERSE DE LA ROUTE 132 / ANNÉE 2019 (AU BESOIN)**

**ATTENDU QUE** la municipalité peut, en cours de l'année 2019, exécuter des travaux d'urgence non planifiés, dans l'emprise des routes sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec (Route 132);

**ATTENDU QU'**il est nécessaire d'obtenir un permis d'intervention du ministère des Transports du Québec pour intervenir sur les routes dont la responsabilité incombe au MTQ;

**ATTENDU QUE** cette demande d'autorisation est valide pour la période s'échelonnant jusqu'au 31 décembre 2019;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **RENALD ROY** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **DEMANDE** au ministère des Transports du Québec de :

- Lui accorder une permission de voirie pour tous les travaux d'urgence non planifiés;
- Qu'aucun dépôt de garantie ne soit exigé du ministère des Transports du Québec pour les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excédant pas dix mille dollars (10 000.\$);
- Que le Directeur général-greffier ou le Directeur des Travaux publics soient et sont autorisés à signer toutes les demandes de permis nécessaires.

**ADOPTÉE**

**RÉS.09.01.19**

**AUTORISER SIGNATURES & PRÉSENTATION DE DEMANDES DE CERTIFICAT D'AUTORISATION AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR DIFFÉRENTS TRAVAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'ANNÉE 2019**

Il est proposé par **JEAN-MARC LEMIEUX** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **MANDATE** Messieurs Yves Roy et Michaël Béland, respectivement directeur général-greffier et directeur des Travaux publics de ladite municipalité, à présenter au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques toutes les demandes de certificat d'autorisation nécessaires à la réalisation des différents travaux effectués sur le territoire de la municipalité, et ce, pour l'année 2019.

**ADOPTÉE**

**RÉS.10.01.19**

**AUTORISER PAIEMENT DE FACTURE POUR ACHAT DE PIÈCES / HYDRAULIQUE NORD GASPÉSIE – 1 448.56\$ + TX – BUDGET RÉG.**

Il est proposé par **JACINTHE CÔTÉ** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** le paiement de la facture (#00000936 du 19-12-2018) du fournisseur « Hydraulique Nord Gaspésie », au montant de 1 448.56\$ + taxes, relative à l'achat de pièces pour le chargeur sur roues; le coût étant approprié au budget régulier.

**ADOPTÉE**

**RÉS.11.01.19**

**AUTORISER L'ACHAT DE LAMPES DEL RECHARGEABLES / BOIVIN & GAUVIN INC. - 1 045.\$ + TX + FRAIS DE LIVRAISON - AIDE FINANCIÈRE DE L'AGENCE 9-1-1, VOLET 1**

Il est proposé par JACINTHE CÔTÉ et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** l'achat de cinq (5) lampes pivotantes, rechargeables avec chargeur à 5 bornes de Boivin & Gauvin Inc., pour un montant de 1 045.\$ + taxes + les frais de livraison, servant aux besoins de l'équipe des mesures d'urgence; cette dépense étant prélevée à même l'aide financière octroyée par l'Agence 9-1-1, Volet 1.

**ADOPTÉE**

**RÉS.12.01.19**

**AUTORISER PAIEMENT DE FACTURE POUR ACHAT D'ORDINATEUR DE CONTRÔLE DE FREINS / CENTRE DU CAMION DENIS INC. - 1 585.40\$ + TX - BUDGET RÉG.**

Il est proposé par RENALD ROY et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** le paiement de la facture (#FF25447 du 14-12-2018) du Centre du camion Denis Inc., au montant de 1 585.40\$ + taxes, concernant l'achat d'un ordinateur pour le contrôle de freins ABS sur le camion Sterling (10 roues); le coût étant approprié au budget régulier.

**ADOPTÉE**

**DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE - EMBÂCLE DU 22 DÉCEMBRE 2018**

Madame Marie Gratton, maire, dépose un rapport motivé au Conseil municipal des actions prises et des ressources engagées concernant l'embâcle sur la rivière Cap-Chat survenu le 22 décembre dernier, et ce, conformément à l'article 51 de la Loi sur la Sécurité civile.

**RÉS.13.01.19**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE / CORPORATION DE L'ARÉNA DE CAP-CHAT INC. - 7 000.\$ - BUDGET RÉG.**

Il est proposé par LOUIS-SEIZE SERGERIE et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **ACCORDE** une aide financière de sept mille dollars (7 000\$) à la Corporation de l'Aréna de Cap-Chat Inc. dans le but de couvrir le salaire et les avantages sociaux de l'employé pour la période s'échelonnant jusqu'au 23 février 2019; cette dépense étant prélevée au budget régulier.

**ADOPTÉE**

**RÉS.14.01.19**

**AUTORISER L'ACHAT D'UN CAMION CUBE USAGÉ / LES ENTREPRISES GAÉVAN HINO QUÉBEC - 32 495.\$ + TX - FONDS DE ROULEMENT**

**ATTENDU QUE** la Ville de Cap-Chat, dans le but d'acquérir un camion cube usagé, a procédé à un appel d'offres sur invitation écrite acheminée à quatre entreprises;

**ATTENDU QUE** le 3 janvier 2019, les soumissions reçues, au nombre de trois, ont été ouvertes;

**ATTENDU QUE** la soumission de Les Entreprises Gaévan Hino Québec satisfait les exigences de l'appel d'offres et qu'elle est la plus basse;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par JEAN-MARC LEMIEUX et unanimement résolu que :

- La Ville **RETIENNE** la soumission de Les Entreprises Gaévan Hino Québec, au prix de 32 495.\$ + taxes;

- La Ville **AUTORISE l'achat du camion cube usagé, de marque SMC 3500, de l'année 2017,** proposé dans la soumission de Les Entreprises Gaévan Hino Québec datée du 17 décembre 2018; cette dépense étant prélevée au **Fonds de roulement et le remboursement effectué selon les modalités suivantes, à savoir :**

2020	6 823.14 \$
2021	6 823.14 \$
2022	6 823.14 \$
2023	6 823.14 \$
2024	6 823.13 \$

**ADOPTÉE**

**MOT DU MAIRE**

Madame Marie Gratton, maire, s'adresse à l'assemblée pour leur offrir, au nom du Conseil et de l'équipe municipale, ses vœux du Nouvel An.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Il est 20h52 et il est proposé par **RENALD ROY** que l'assemblée soit et est levée.

\_\_\_\_\_  
**MARIE GRATTON**  
**MAIRE**

\_\_\_\_\_  
**YVES ROY**  
**DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER**

